



SAINT-AQUILIN

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 09 NOVEMBRE 2015**

Présents : Annick DEZON, Eric GUTKOWSKI, Jean-Luc PARISOT, Morgane de SEISSAN, Josiane DURIEUX, Pascal DEGUILHEM, Jacques MAGNE, Daniel DESMAISON, Alain SOUDEIX, Fanny DESMOULIN, Cécile CLERC

Absents excusés : Cl. BERNADO (a donné pouvoir à A. DEZON), MF REY (a donné pouvoir à J. MAGNE)

Absent : Ph. CHERCHOULY

Après lecture, le compte rendu de la réunion du conseil municipal du 04 septembre 2015 est validé

1- L'association du Pays de l'Isle en Périgord est appelée à être remplacée par le Syndicat Mixte Fermé du Pays de l'Isle en Périgord. L'EPCI peut désigner 11 représentants titulaires et 11 représentants suppléants. Le conseil municipal a décidé de proposer à la CCVIS Pascal DEGUILHEM, conseiller municipal, comme représentant de l'EPCI au Syndicat Mixte du Pays de l'Isle en Périgord.

2 - Considérant que la CCIVS a décidé son adhésion au Syndicat Mixte Fermé du Pays de l'Isle en Périgord, la commune accepte cette adhésion et le transfert au Syndicat Mixte des compétences nécessaires à son action telles qu'elles apparaissent dans les statuts du syndicat.

3 - L'ouverture d'une opération d'équipement en investissement pour financer des travaux de voirie est adoptée pour un montant de 5 000,00 € réparti comme suit :

		Dépenses
Opération n°0013 Travaux de voirie	2151/0013	+ 5000,00
Opération n°0011 Travaux cimetière	21316/0011	- 5000,00

Questions diverses

Jules CHARMOY a présenté son projet de méthanisation et a répondu aux questions que se posaient les élus.

Le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) a été présenté par E. GUTKOWSKI. Ce projet, sachant que la loi NOTRe vise le renforcement des intercommunalités, à pour objectif d'accroître des périmètres des communautés d'agglomération et des communautés de communes et à renforcer l'intégration des EPCI par la reprise des compétences exercées par les syndicats intercommunaux.

Le conseil municipal va être amené prochainement à ce prononcer au sujet de l'avis à émettre sur le SDCI.

D. DESMAISON demande qu'un container à ordures soit déposé au niveau de l'ancien cimetière

